



Je résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Régie de l'Eau de l'Île Perrot

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie de l'eau de l'Île Perrot, tenue à l'usine de traitement dans la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le mercredi 7 juin 2023 à 17h30.

Présences : Monsieur Claude Comeau, maire, président
Madame Danie Deschênes, mairesse, vice-présidente
Monsieur Michel Bourdeau, maire
Monsieur Daniel Lauzon, conseiller
Madame Diane Boyer, conseillère
Madame Isabel Boulay, conseillère

Absent : Madame Danie Deschênes, mairesse, vice-présidente

Aussi présents : Monsieur François Leduc, directeur général
Madame Alexandra Prévost, secrétaire-trésorière

2023-06-050

Sujet : Ouverture de la séance ordinaire du mois de juin 2023 et adoption de l'ordre du jour

Proposé par madame Diane Boyer, conseillère
Appuyé par monsieur Michel Bourdeau, maire
Il est résolu

À 17h46 d'ouvrir la séance ordinaire du mois de juin 2023 et que l'ordre du jour soit et il est adopté tel que présenté.

2023-06-051

Sujet : Approbation des procès-verbaux de l'assemblée extraordinaire du 2 mai 2023 et de l'assemblée ordinaire le 3 mai 2023

Proposé par monsieur Daniel Lauzon, conseiller
Appuyé par monsieur Michel Bourdeau, maire

Il est résolu

Que les procès-verbaux de l'assemblée extraordinaire du 2 mai 2023 et de l'assemblée ordinaire le 3 mai 2023 soient et ils sont adoptés.

2023-06-052

Sujet : Approbation des comptes payés d'avance et à payer pour le mois de mai 2023

Proposé par madame Diane Boyer, conseillère
Appuyé par madame Isabel Boulay, conseillère
Il est résolu

Que les chèques numéros 15 974 à 15 991 et les paiements électroniques numéros 410 à 422 inclusivement du fonds général ainsi que le chèque numéro 81 du règlement 112 et le chèque numéro 01 du



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Régie de l'Eau de l'île Perrot

règlement 122 soient et ils sont approuvés pour un montant total de 153 090.51\$.

2023-06-053

Sujet : Hydro-Québec / Approbation des débits bancaires pour le mois de mai 2023

Proposé par monsieur Michel Bourdeau, maire
Appuyé par monsieur Daniel Lauzon, conseiller
Il est résolu

Que les comptes d'Hydro-Québec payés par débits bancaires pour le mois de mai 2023 soient et ils sont approuvés pour un montant total de 23 981.69\$.

2023-06-054

Sujet : Bell Canada / Approbation des débits bancaires pour le mois de mai 2023

Proposé par madame Isabel Boulay, conseillère
Appuyé par madame Diane Boyer, conseillère
Il est résolu

Que les comptes de Bell Canada payés par débits bancaires pour le mois de mai 2023 soient et ils sont approuvés pour un montant total de 2 991.86\$

2023-06-055

Sujet : Résolution de concordance relativement à un emprunt par obligations au montant de 2 467 000\$ qui sera réalisé le 19 juin 2023

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Régie de l'eau de L'île-Perrot souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 2 467 000 \$ qui sera réalisé le 19 juin 2023, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
108	388 700 \$
109	2 078 300 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

Il est
Proposé par monsieur Michel Bourdeau, maire
Appuyé par monsieur Daniel Lauzon, conseiller
et résolu unanimement



de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Régie de l'Eau de l'Île Perrot

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 19 juin 2023;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 19 juin et le 19 décembre de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la secrétaire- trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

C.D. DE VAUDREUIL-SOULANGES
100, BOUL. DON-QUICHOTTE
ILE-PERROT, QC
J7V 6L7

8. Que les obligations soient signées par le président et la secrétaire-trésorière de La Régie de l'eau de L'Île-Perrot, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées

Les Éditions Juridiques FD, Farnham (Québec) No. F031 - 1-800-363-9251

2023-06-056

Sujet : Adjudication d'une émission d'obligations à la firme VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC. relativement à un emprunt par obligations au montant de 2 467 000\$ qui sera réalisé le 19 juin 2023 pour les règlements d'emprunts numéros 108 et 109

Soumissions pour l'émission d'obligations

Date d'ouverture :	7 juin 2023	Nombre de soumissions :	4
Heure d'ouverture :	11 h	Échéance moyenne :	3 ans et 1 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	19 juin 2023
Montant :	2 467 000 \$		

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts numéros 108 et 109, la Régie de l'eau de L'Île-Perrot souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Régie de l'Eau de l'Île Perrot

ATTENDU QUE la Régie de l'eau de L'Île-Perrot a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 19 juin 2023, au montant de 2 467 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu quatre soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

456 000 \$	5,20000 %	2024
474 000 \$	5,10000 %	2025
493 000 \$	4,70000 %	2026
512 000 \$	4,50000 %	2027
532 000 \$	4,40000 %	2028

Prix : 98,96000

Coût réel : 5,00306 %

2 - BMO NESBITT BURNS INC.

456 000 \$	5,50000 %	2024
474 000 \$	5,00000 %	2025
493 000 \$	4,75000 %	2026
512 000 \$	4,50000 %	2027
532 000 \$	4,25000 %	2028

Prix : 98,84200

Coût réel : 5,01080 %

3 - VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

456 000 \$	5,00000 %	2024
474 000 \$	4,80000 %	2025
493 000 \$	4,55000 %	2026
512 000 \$	4,30000 %	2027
532 000 \$	4,30000 %	2028

Prix : 98,42209

Coût réel : 5,02791 %

4 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

456 000 \$	5,20000 %	2024
474 000 \$	5,00000 %	2025
493 000 \$	4,70000 %	2026
512 000 \$	4,60000 %	2027
532 000 \$	4,50000 %	2028

Prix : 98,90800

Coût réel : 5,07013 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC. est la plus avantageuse;

Il est

proposé par monsieur Michel Bourdeau, maire
appuyé par monsieur Daniel Lauzon, conseiller
et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante
comme s'il était ici au long reproduit;



de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Régie de l'Eau de l'Île Perrot

QUE l'émission d'obligations au montant de 2 467 000 \$ de la Régie de l'eau de L'Île-Perrot soit adjugée à la firme VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.;

QUE demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

Que le président et la secrétaire-trésorière soient autorisés(es) à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance.

2023-06-057

Sujet : Ouverture d'un compte bancaire et d'un emprunt temporaire pour le règlement d'emprunt numéro 122 / Règlement décrétant une dépense de 14 924 057\$ et un emprunt du même montant pour réaliser les travaux de mise aux normes et d'agrandissement de l'usine de filtration phase II (Suite)

Proposé par monsieur Michel Bourdeau, maire
Appuyé par madame Isabel Boulay, conseillère
Il est résolu

Qu'un compte bancaire soit ouvert à la caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges pour les transactions du règlement 122.

Que la Régie de l'eau de l'Île Perrot emprunte à la caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges au moyen d'une marge de crédit un montant de 14 924 057\$, pour le financement temporaire du règlement numéro 122, portant un intérêt quotidien au taux préférentiel de la Caisse Centrale Desjardins du Québec, plus un intérêt supplémentaire de 0% l'an.

Que le président et la secrétaire-trésorière soient et ils sont, par les présentes, autorisés à signer tous les documents utiles ou nécessaires pour donner plein effet à la présente pour et au nom de la Régie de l'eau de l'Île Perrot.

2023-06-058

Sujet : Dépôt des tableaux des consommations au 31 mai 2023

Proposé par madame Isabel Boulay, conseillère
Appuyé par monsieur Michel Bourdeau, maire
Il est résolu

D'accepter le dépôt des tableaux des consommations au 31 mai 2023



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Régie de l'Eau de l'Île Perrot**

2023-06-059

Sujet : Levée de l'assemblée ordinaire du 7 juin 2023

Proposé par madame Diane Boyer, conseillère
Appuyé par monsieur Daniel Lauzon, conseiller
Il est résolu

À 18h16, de lever l'assemblée ordinaire du 7 juin 2023.